

Éditeur

Office fédéral de la santé publique
Division Maladies transmissibles
CH-3003 Berne

www.ofsp.admin.ch

www.bag.admin.ch/grippe

Informations de l'OFSP pour les professionnels de la santé sur la grippe saisonnière, la grippe aviaire et la grippe pandémique; directives et recommandations actualisées sur la vaccination contre la grippe

Pour de plus amples informations:

www.sevaccinercontrelagrippe.ch

Informations de l'OFSP pour la population générale sur la grippe saisonnière et les mesures de prévention préconisées

www.influenza.ch

Centre national de référence de l'Influenza, laboratoire de référence

www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases/influenza

Informations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) au sujet de la grippe

www.ecdc.europa.eu/en/activities/surveillance/eisn

Informations du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (European Centre for Disease Prevention and Control, ECDC) sur le thème de la grippe

Cette publication existe aussi en italien et en allemand et est disponible sous forme PDF à télécharger sur le site www.sevaccinercontrelagrippe.ch.

www.sevaccinercontrelagrippe.ch
www.ofsp.admin.ch

SE VACCINER
CONTRE LA
GRIPPE



Liste de contrôle

pour l'organisation de campagnes de vaccination
à l'intention du personnel médical et infirmier.

SE VACCINER
CONTRE LA
GRIPPE

Liste de contrôle

pour l'organisation de campagnes de vaccination
à l'intention du personnel médical et infirmier.

La présente liste de contrôle est destinée à donner des idées et à servir d'aide pour l'organisation et la réalisation de campagnes de vaccination antigrippale à l'intention du personnel médical et infirmier travaillant dans les établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EMS, etc.) ou dans les services d'aide et de soins à domicile (Spitex).

Généralités

Moment de la campagne de vaccination antigrippale

Le moment idéal pour la vaccination contre la grippe se situe entre la mi-octobre et la mi-novembre. Elle devrait aussi être proposée dans le service du médecin du personnel après la campagne, jusqu'au pic de la vague de grippe. Les épidémies de grippe saisonnière apparaissent entre décembre et mars, et durent six à douze semaines. Après la vaccination, l'organisme a besoin d'une à deux semaines pour développer une protection complète. Celle-ci se maintient généralement quatre à six mois.

Accès à la vaccination

La vaccination antigrippale doit prendre le moins de temps possible aux employés. Elle devrait se dérouler dans un lieu rapidement accessible, idéalement sur place. Elle devrait être proposée gratuitement à tout le personnel (au minimum aux collaborateurs en contact avec les patients).

Information

Les principaux messages à faire passer sont les raisons de la vaccination contre la grippe (protection pour soi-même, ses proches, les collègues et les patients). Les peurs, en particulier des effets indésirables, et les idées fausses (p. ex. la vaccination n'est pas efficace ou peut causer la grippe) doivent être abordées ouvertement et activement. Les expériences avec des « promoteurs/ambassadeurs » de la vaccination antigrippale se sont avérées positives. Ces personnes informent « peer-to-peer » leurs collègues avec objectivité et répondent de manière compétente à leurs questions. Ainsi, ce sont les membres du personnel médical et infirmier qui informent leurs collègues et

Liste de contrôle

pour l'organisation de campagnes de vaccination
à l'intention du personnel médical et infirmier.

Code couleur (selon le type de tâche)

- Organiser/planifier Informer Analyser/évaluer

Bien avant la campagne de vaccination

- Choisir le vaccin (produit) qui sera utilisé pour la campagne.
- Estimer le nombre de doses, s'assurer que le vaccin est disponible et le commander pour octobre.
- Garantir la prise en charge du coût de la vaccination/de la campagne (et évent. une petite collation, café, thé, etc.) par l'employeur.
- Fixer les dates de la campagne et les communiquer aux responsables. Moment de la journée : p. ex. lors de la relève (matin tôt, après-midi) ou durant les pauses.
- Recruter le personnel qui se chargera de la vaccination aux dates fixées.
- Préparer et imprimer le matériel d'information interne.
- Commander d'autres supports informatifs (p. ex. sur le site Internet de l'OFSP sur la promotion de la vaccination contre la grippe www.sevaccinercontrelagrippe.ch, dans le portail destiné aux spécialistes).
- Organiser la distribution du matériel d'information.
- Commander la plaquette « Nous participons ».
- Informer les cadres médicaux et infirmiers, le personnel qui se chargera de la vaccination, les « promoteurs/ambassadeurs de la vaccination contre la grippe » concernant la campagne de vaccination prévue, les dates, la composition du vaccin et les indications à la vaccination.

Remarques

-
-
-

Juste avant la campagne de vaccination

- Organiser et réserver les locaux nécessaires pour la vaccination.
- Rappeler les dates au personnel en charge de la vaccination et à tous les responsables, et leur communiquer les lieux.
- Prévoir le matériel nécessaire : réfrigérateurs, désinfectant, compresses, pansements, récipients sûrs pour les aiguilles, sacs poubelle, carnets de vaccination vierges ou versions imprimées du certificat de vaccination électronique pour les personnes qui ont oublié leur carnet, etc. (Sur www.mesvaccins.ch, il est possible de créer un carnet de vaccination électronique, de vérifier son statut vaccinal et de l'imprimer.)
- Etablir les listes de vaccination (nom, date de naissance, service, fonction, n° du LOT du vaccin) et les distribuer aux responsables des services.
- Fournir du matériel d'information au service du médecin du personnel, aux « ambassadeurs » et aux cadres, p. ex. le document PDF « Foire aux questions sur la grippe saisonnière » de l'OFSP (cf. www.sevaccinercontrelagrippe.ch, Informations pour les spécialistes).
- Etablir un dossier d'information (avec lettre du responsable ou de la direction et matériel d'information) et le distribuer aux différents services.
- Publier les informations dans le service du médecin du personnel (p. ex. affiche sur les portes rappelant les horaires de la vaccination, poster).
- Mettre des affiches annonçant la campagne sur les panneaux d'affichage à l'entrée, à la réception et dans les salles de pause.
- Informer et lancer un appel au personnel par courriel, Intranet, newsletter et /ou publier un article dans le journal interne.

- Mettre le matériel d'information à la disposition des professionnels de la santé, des patients et des résidents, dans les salles de service et de pause ainsi qu'à la cafétéria (cf. « Bien avant la campagne de vaccination »).
- Envoyer une lettre d'information avec le décompte de salaire.
- Eventuellement, prévoir une séance d'information et de formation.

Remarques

-
-
-
-

Pendant la campagne de vaccination

- Apposer la plaquette « Nous participons » bien en vue à l'entrée de l'établissement de santé.
- Récupérer les listes de vaccination au fur et à mesure, les conserver en sécurité, les évaluer.
- Répertoire les éventuelles annonces d'effets indésirables et les évaluer.
- Information régulière (p. ex. par affiches, courriel, Intranet, newsletter, journal interne). Contenus possibles :
 - Rappel sur la campagne, les dates et les lieux de vaccination.
 - Evolution de la grippe (p. ex. situation épidémiologique régionale, nationale et internationale ; couverture par le vaccin des virus grippaux en circulation). Ces informations sont actualisées et publiées sur le site www.sevaccinercontrelagrippe.ch.
 - « Baromètre de vaccination » (= nombre ou % des collaborateurs déjà vaccinés).
 - Forum ou possibilité donnée aux personnes vaccinées ou à tous les collaborateurs d'émettre des commentaires.
 - Eventuellement, information sur les effets indésirables observés par le personnel vacciné (p. ex. en % des vaccinations effectuées).

Remarques

-
-
-
-

Après la campagne de vaccination

- Evaluation de la campagne de vaccination. Contenus possibles : taux de vaccination par services ou professions, expériences (p. ex. en matière d'information, de ressources, d'efficacité de la vaccination, d'effets indésirables observés). Moyens de recensement possibles :
 - Envoyer un questionnaire après la période de grippe (p. ex. avec le décompte de salaire) en garantissant l'anonymat.
 - Organiser des entretiens avec des représentants du personnel médical et infirmier.
 - Recenser les expériences, dans le cadre des consultations effectuées par le service du médecin du personnel, en début d'année.
- Prévoir une rétrospective sur la campagne (notamment nombre ou % de personnes vaccinées, évent. statistique des effets indésirables observés) et la communiquer p. ex. via le journal interne/du personnel, Intranet ou un courriel adressé à toutes les directions des services.

Remarques

-
-
-